|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**46ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**29 avril au 10 mai 2024**

**Examen du rapport de la Slovaquie**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 06 mai 2024*

 *(09h00-12h30)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise remercie les distingués Représentants de la Slovaquie pour leur rapport sur la situation des droits de l’homme dans leur pays.

Le Togo félicite le Gouvernement slovaque pour l’ensemble des mesures prises en vue de l’amélioration de la situation des droits de l’homme en Slovaquie, depuis son précédent examen dans le cadre du 3ème cycle de l’EPU.

Il importe à ce sujet de saluer notamment la ratification en juillet 2023 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le renforcement des capacités opérationnelles de l’institution judicaire ainsi que l’élaboration de stratégies et de programmes nationaux visant à renforcer la lutte contre la radicalisation et les discours de haine, les violences faites aux femmes et aux enfants.

Aussi, dans un esprit constructif, le Togo recommande à la Slovaquie :

* *d’œuvrer en vue de la ratification de la convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, afin de renforcer sa politique nationale de lutte contre toutes les formes de discrimination.*

Enfin, la délégation togolaise souhaite plein succès à la Slovaquie dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

 **Je vous remercie**

**OK pour lecture**